



SILENCE, MOTEUR, ÇA TOURNE... ACTION !



Loges, régisseurs, techniciens, prises, caméras, comédiens... scène inhabituelle à Dracy-le-Fort où le village accueillait, pour la première fois, le tournage d'un long-métrage le 1^{er}, 2 et 5 avril dernier.

Après un repérage dans la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ par la société productrice en charge de ce film, c'est finalement le charme viticole de la côte chalonnaise qui s'est distingué et plus spécifiquement notre commune.

Avant l'arrivée de l'équipe de tournage, des échanges réguliers et des concertations avec le régisseur général ont été nécessaires pour faciliter le tournage aux abords de la Salle Polyvalente André JARROT, de la Place de la Mairie, de la Rue Salomon afin de gêner le moins possible les dracysiens.

Au casting d'« *En Roue Libre* », une comédie réalisée par Didier BARCELO, on retrouve Marina FOÏS, récente maîtresse de cérémonie des Césars, connue pour son engagement pour « *la parité et la diversité au sein du cinéma français* » et Benjamin VOISIN, Lumière de la révélation masculine 2021 pour son interprétation dans « *Été 85* », sorti en 2020 et réalisé par François OZON.



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT PERFORMANT

Dracy-le-Fort, d'une superficie de 6,36 km², est réputée pour son fleurissement mais aussi pour la qualité de ses espaces verts. Afin de poursuivre l'entretien de la Zone de Loisirs ainsi que les abords des



rues, l'acquisition d'un matériel plus performant a été inscrit au budget 2021. Le choix de la Commune s'est donc porté sur une tondeuse TORO Z 6000. Avec une largeur de coupe de 132 cm et un moteur bicylindre de 23 CV, ce nouvel outillage technique permettra le traitement d'une surface plus importante qu'avec l'ancienne tondeuse (TORO Z 419) devenue obsolète.

Le coût de ce nouvel équipement s'élève à 16 440 €... Tel est le prix à payer pour que notre village reste agréable et entretenu.

Ce matériel a été livré par les ÉTABLISSEMENTS FOURNERET et réceptionné par le service technique communal, en présence du Maire, Olivier GROSJEAN.

ET DE QUATRE DÉFIBRILLATEURS...

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort par arrêt cardiaque, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Dans le cadre de la lutte contre ce type de décès, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation de Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) sur l'ensemble du territoire et pour faciliter leur accès. Dracy-le-Fort s'était alors dotée en 2008 de 3 DAE (un à la Salle Polyvalente, un sur le parvis de la mairie et un au tennis municipal). Ces derniers n'étant plus aux normes en vigueur, ils ont alors été remplacés. Profitant de ce renouvellement et en raison de l'accueil de plus de 100 personnes sur le groupe scolaire (93 élèves, le corps enseignant et le personnel périscolaire), un DAE supplémentaire a donc été commandé et installé en février dernier.



CHANGEMENT DE DATE

POUR LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Elles auront lieu le :

Vendredi 21 mai de 16h45 à 18h30

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

Merci de :

- stationner les véhicules derrière le mobilier urbain et non à côté ;
- ne pas faire d'« arrêt minute » au milieu de la chaussée ;
- respecter les accès (portails, portillons, entrées...) des riverains résidant à proximité de l'école ;
- d'adapter sa vitesse dans ce secteur.

Pour la sécurité de tous, soyons vigilants !

DU NOUVEAU AU PÉRISCO...

Dès la rentrée 2021/2022, le périscolaire évolue :

Logiciel de gestion des prestations périscolaires :
CANTINE DE FRANCE

Inscription et annulation à distance
Fin des tickets



Facturation mensuelle
Menus consultables sur le site



Portail DGFiP

Diversité du mode de paiement
(chèque à l'attention du Trésor Public, virement...)

Une notice explicative sera adressée aux familles **dans le courant du mois de juin.**

Nouveau prestataire de restauration :
API RESTAURATION

Menus adaptés selon l'âge (grammage) et repas à thème



Prestation durable et responsable
(diminution des déchets plastiques, limitation du gaspillage alimentaire)



Priorité aux aliments bruts, frais et issus des circuits courts
25 à 30 % bio



POINT FISCALITÉ...

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) est transférée aux communes dès 2021 par majoration du taux communal de référence pour compenser la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

S'agissant du département de Saône-et-Loire, la part départementale de TFPB qui nous est transférée s'élève à **20,08 %**. Par conséquent, le taux de TFPB trouvant à s'appliquer sur le territoire de Dracy-le-Fort est de **38.73 %** (18.65 % part communale + 20,08 %).

Cet ajustement n'aura aucune incidence sur les administrés qui sont assujettis à cette taxe.

RAPPEL

DIMANCHE 6 JUIN 2021



De 7 h 30 à 17 h

Compte tenu des restrictions gouvernementales et des conditions sanitaires actuelles, il a été décidé de reporter le Vide-Grenier au dimanche 6 juin 2021 (date limite d'inscription fixée au 29 mai 2021).

Port du masque conseillé et mise à disposition (si possible) de gel hydroalcoolique sur les stands.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse : Tel :

désire participer au vide grenier organisé le dimanche **6 juin 2021** de 7 h 30 à 17 h 30 et joint la somme de 5 €.

À, le : Signature :



ÉLECTIONS
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

Ouverture du
bureau de vote

de 8 h à 18 h

Groupe Scolaire

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

1^{er} Tour :

Dimanche 20 juin

2^{ème} Tour :

Dimanche 27 juin

ÉLECTIONS RÉGIONALES

1^{er} Tour :

Dimanche 20 juin

2^{ème} Tour :

Dimanche 27 juin

À compter **du 6 avril 2021**, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- par le formulaire CERFA 14952*02 de demande de vote par procuration qui peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.
- par la télé-procédure Maprocuration sur le site maprocuration.gouv.fr.

L'inscription sur les listes électorales pour les élections de juin prochain peut avoir lieu **jusqu'au 14 mai 2021** (en mairie ou directement en ligne sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr).

Dracy-le-Fort renouvelle, chaque année, sa convention de fourrière sans capture avec la **Société Protectrice des Animaux (SPA) de Chagny**.

Pour tous renseignements ou urgence, n'hésitez pas à la contacter au :

03.85.87.20.55



Depuis janvier, plusieurs centres de vaccination ont ouvert leurs portes (Chalon-sur-Saône, Chagny, Cluny, Epinac, Gergy, Givry, Le Creusot, Montceau-lès-Mines,...).

La vaccination se fera sur rendez-vous, à prendre :

- **sur Doctolib** ;

- **en appelant le 03.85.21.83.99**

(de 9h à 17h, du lundi au vendredi).

UNE NOUVELLE CLIMATISATION

Conformément au plan d'investissements 2021, la deuxième tranche des travaux de climatisation du groupe scolaire vient d'être réalisée.

Ainsi, après les 4 classes équipées en 2020, c'est au tour de la salle de restauration de bénéficier de cet équipement de confort, indispensable au bien-être des enfants et du personnel de service. Le système installé est réversible : il permettra de chauffer la salle de restauration l'hiver et de la rafraîchir en période chaude, voire de canicule.

Ce chantier a été confié à la SARL F.L.E.C de SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU pour un montant de 11 522,41€ T.T.C.. L'installation et la mise en service de cet équipement ont été réalisées pendant les congés scolaires de printemps.



RÉNOVATION DU PATRIMONE COMMUNAL



Le logement communal situé au 10, Rue de la Fousotte dite « *la maison du cimetière* », avait besoin de rénovations extérieures. Pour rappel en 2020, un volet roulant avait été installé (738 € T.T.C. - MONSIEUR STORE). Des travaux de peinture seront réalisés, en juin, par la SARL VAGINET pour 2 373,34 € T.T.C..

Sa toiture étant en très mauvais état sur le versant côté rue, il a donc été décidé de remplacer les tuiles plates. Les autres versants ont seulement été démoisés. Ces deux chantiers ont été confiés à l'entreprise LATOUR pour un montant total de 18 646,44 € T.T.C..

L'entrée de la propriété a été refaite en enrobé par la société EIFFAGE (2 736 € T.T.C.). Une pente douce a été créée pour faciliter l'accès aux locataires et le trottoir a été modifié de façon à ce que les eaux pluviales de la rue soient évacuées dans le caniveau. Pour finaliser cette rénovation, le portail en bois a, quant à lui, été décapé et repeint par les agents communaux.

L'entretien du patrimoine communal est un sujet récurrent dans le budget voté en mars dernier par la Municipalité qui veille à la préservation mais aussi à la valorisation de ses biens.

DRACY-LE-FORT EN IMAGES



ROUTE DE SAONE ET LOIRE

organisée par l'ASPTT CHALON-SUR-SAONE - section CYCLISME

www.routelesaoneetloire.fr



Bien que l'assouplissement dans les dernières mesures gouvernementales pour lutter contre la pandémie laisse un peu plus de liberté, des incertitudes persistent sur la mise en place d'un protocole important aux départs et arrivées, sur la restauration et l'hébergement des coureurs pendant cet évènement sportif qui devait passer par Dracy-le-Fort, le dimanche 20 juin 2021 matin.

En raison du contexte actuel et après consultation des différentes instances, le Comité d'Organisation a décidé d'annuler l'édition 2021 de la course cycliste par étape "LA ROUTE DE SAÔNE-ET-LOIRE".

Pour conserver la pérennité de cette épreuve, avec 42 ans d'existence sans interruption, elle serait reportée à juin 2022.

Depuis le 3 avril 2018, les déchetteries du Grand Chalon sont équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

Le Grand Chalon consacre chaque année 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permet de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

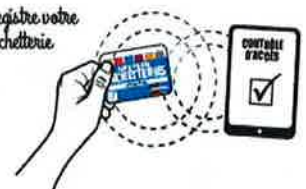


COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Présentez votre carte à la borne d'entrée de la déchetterie



2 Un logiciel enregistre votre passage à la déchetterie



3 Déposez gratuitement vos déchets et bénéficiez des conseils du gardien



Demandez votre
CARTE D'ACCES
aux déchetteries

Demandez votre carte
ELLE EST GRATUITE !
AUCUN ACCÈS POSSIBLE SANS CARTE
→ UNE CARTE UNIQUE PAR FOYER ←

Sur www.legrandchalon.fr
Remplissez le formulaire en ligne. Votre carte vous sera expédiée.
Rubrique "Déchets"

Par courrier
Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint et un justificatif de domicile. Votre carte vous sera expédiée.

Le Grand Chalon
Service Gestion des déchets
16, rue Louis-Jacques Thénard
71100 Chalon-sur-Saône

Au service Gestion des déchets
Déposez le formulaire rempli et les justificatifs. Votre carte vous sera expédiée.
16, rue Louis-Jacques Thénard à Chalon-sur-Saône
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



Propriété et droits de validité : La carte reste la propriété du Grand Chalon, elle est d'usage pour une durée limitée. Toutefois, la carte peut être réutilisée en cas de non-respect du règlement, de délit de usage ou d'incivilité sur la déchetterie. Indégalement, perte ou vol ? Tout changement doit être signalé dans les meilleurs délais. La réalisation d'une nouvelle carte d'accès sera facturée à euros.



PLACE DE LA MAIRIE
DE 19H00 À MINUIT



LES TERRASSES DE DRACY

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

ANIMATION GRATUITE

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE
CHEZ « LES MAMOURS »

ANNULATION

en raison des mesures en vigueur
au 4 juin 2021 (couvre-feu à 21h)

**VENDREDI
4 JUIN
DUO JUDEBOX
THE NEW CATS**



**VENDREDI
11 JUIN
BLUESTORM TRIO**



**VENDREDI
18 JUIN
JOELLE ET
SON ORCHESTRE
ROUTE 66**

